

"Je leur ai fait connaître ton nom, et je le ferai connaître, pour que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux, et que moi aussi, je sois en eux." (Jn 17,26)

Presbytère : 50, av. des Pyrénées 31120 LACROIX-FALGARDE - Tél : 05 61 76 24 72 - Email : paroisse.lacroix31@gmail.com
Monsieur le Curé vous rencontre sur rendez-vous : 06 35 36 17 95. Secrétariat ouvert mardi de 09h30 à 12h30 et vendredi de 09h à 12h00

FÊTE DE TOUS LES SAINTS

AU 1ER NOVEMBRE NOUS FÊTERONS LA TOUSSAINT. Nous nous réjouissons avec tous les saints de leur présence au ciel auprès de Dieu. Parmi ces saints, il y a tous ceux qui sont reconnus par l'Église et tous ceux qui sont saints sans être reconnus officiellement par l'Église. En nous réjouissant avec eux, nous sommes invités à faire grandir en nous le désir de la sainteté, c'est-à-dire notre désir d'accueillir l'amour de Dieu et d'en vivre, et nous leur demandons d'intercéder pour nous. Au 2 novembre, nous prions particulièrement pour nos défunts. Le plus beau cadeau que nous puissions leur faire est de puiser dans les mérites de la passion de notre Seigneur Jésus-Christ, en faisant dire des messes pour eux. Il est possible aussi de puiser dans les mérites de tous les saints.

Voici deux extraits du décret ordonnant la publication du « Manuel

des indulgences, Normes et concessions, Edition du Jubilé, P. Lethielleux » (Texte français, éditions Lethielleux, 2000)

« Les mérites infinis de Jésus, divin Rédempteur du genre humain, et ceux qui en dérivent avec surabondance chez la bienheureuse Vierge Marie et tous les saints, sont confiés à l'Église du Christ comme un trésor inépuisable : pour qu'en

vertu du pouvoir de lier et de délier attribué par le Fondateur de l'Église à Pierre et aux autres Apôtres, et par eux à leurs successeurs les Souverains Pontifes et les évêques, ils soient appliqués en rémission des péchés et des conséquences des péchés. Cela se réalise avant tout, et de façon indispensable quand il s'agit de péchés mortels, à travers le sacrement de la Réconciliation. Cependant, malgré la rémission aussi bien de la faute mortelle et donc nécessairement aussi de la peine

éternelle méritée par cette faute, que de la faute légère ou péché véniel, le pécheur, bien que pardonné, peut avoir encore besoin de purification : il peut encore être tenu de purger une peine temporelle, soit dans la vie terrestre soit dans l'autre vie, par l'état de purgatoire. L'indulgence qui découle de l'admirable trésor de l'Église mentionné plus haut, remplace, en l'éliminant, cette peine temporelle. Par conséquent, la

doctrine de la foi sur les indulgences et leur louable pratique confirment les mystères si consolants du Corps mystique du Christ et de la communion des saints, et elles appliquent ces mystères avec une spéciale efficacité pour obtenir la sainteté. »

« La Pénitencerie Apostolique, selon l'intention du Saint Père, souhaite que les

fidèles, guidés par l'enseignement et la sollicitude pastorale de leurs évêques, s'emploient à augmenter leur piété à la gloire de la Divine et très auguste Trinité, par l'usage des saintes indulgences dans une religieuse disposition intérieure de leur âme. Nonobstant toutes dispositions contraires. »

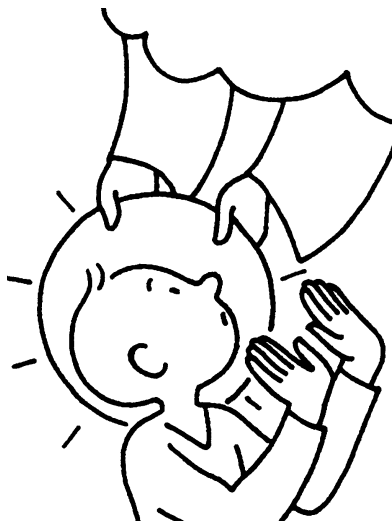
Ce mot sur les indulgences nous rappelle ce grand trésor que possède l'Église qu'est la communion des saints, l'importance de prier pour nos défunts et pour notre propre conversion. Si nous prions pour nos défunts sans rechercher véritablement notre propre conversion, que peut valoir notre prière ?

« Pour avoir capacité à gagner des indulgences, il faut être baptisé, non excommunié et en état de grâce, au moins à la fin des oeuvres prescrites. » (Cf. norme 17 § 1). « Pour gagner l'indulgence plénière, en plus d'exclure toute affection au péché, même véniel, il est requis d'accomplir l'oeuvre indulgenciée et de remplir les trois conditions : confession sacramentelle, communion eucharistique et prière aux intentions du Souverain Pontife » (Pater et Ave par exemple) (Cf. norme 20 § 1).

Nous sommes en octobre, mois du rosaire. Profitons de ce temps pour intensifier notre prière et notre confiance en la Vierge Marie en accomplissant cette oeuvre indulgenciée : réciter le chapelet dans une église ou un oratoire, ou en famille, dans une communauté religieuse, dans une association de fidèles, et de manière générale quand plusieurs personnes se rassemblent dans un but honnête.

Dans ce but, je propose de nous joindre à la récitation du chapelet tous les lundis d'Octobre, à 17H30, en l'église de Lacroix-Falgarde.

• Abbé François Monier +



« Je ne mérite pas, vous savez ! »

LES MESSES DU MOIS

DIMANCHE 1ER OCTOBRE : 26ÈME DIMANCHE TEMPS ORDINAIRE

10:30 > Messe de Rentrée Paroissiale à Lacroix-Falgarde

SAMEDI 07 OCTOBRE : 18:00 > Messe à Aureville

Messe pour les défunts de nos paroisses

DIMANCHE 08 OCTOBRE : 27ÈME DIMANCHE TEMPS ORDINAIRE

09:00 > Messe à Pechbusque

10:30 > Messe à Lacroix-Falgarde

SAMEDI 14 OCTOBRE : 18:00 > Messe à Vieille-Toulouse

DIMANCHE 15 OCTOBRE : 28ÈME DIMANCHE TEMPS ORDINAIRE

09:00 > Messe à Clermont-le-Fort

10:30 > Messe à Lacroix-Falgarde

SAMEDI 21 OCTOBRE : CONFIRMATION DES JEUNES

18:00 > Messe à Lacroix-Falgarde



DIMANCHE 22 OCTOBRE : 29ÈME DIMANCHE TEMPS ORDINAIRE

09:00 > Messe à Vigoulet-Auzil

10:30 > Messe à Lacroix-Falgarde

SAMEDI 28 OCTOBRE : 18:00 > Messe à Pechbusque

DIMANCHE 29 OCTOBRE : 30ÈME DIMANCHE TEMPS ORDINAIRE

09:00 > Messe à Aureville

10:30 > Messe à Lacroix-Falgarde

MARDI 31 OCTOBRE :

11:00 > Bénédiction cimetière nouveau à Vigoulet-Auzil

11:35 > Bénédiction cimetière ancien à Vigoulet-Auzil

14:45 > Bénédiction cimetière à Clermont-le-Fort

16:45 > Bénédiction cimetière nouveau à Vieille-Toulouse

17:15 > Bénédiction cimetière ancien à Vieille-Toulouse

18:00 > Messe anticipée de la Toussaint à Vieille-Toulouse

MERCREDI 1ER NOVEMBRE : TOUSSAINT

09:00 > Messe à Aureville

16:45 > Bénédiction cimetière à Aureville

10:30 > Messe à Lacroix-Falgarde

14:30 > Bénédiction cimetière à Lacroix-Falgarde

MARDI 31 OCTOBRE :

VIGOULET-AUZIL

11H00 > Bénédiction cimetière (nouveau)

11H35 > Bénédiction cimetière (ancien)

CLERMONT-LE-FORT

14H45 > Bénédiction cimetière

VIEILLE-TOULOUSE

16H45 > Bénédiction cimetière (nouveau)

17H15 > Bénédiction cimetière (ancien)

18H00 > Messe anticipée de la Toussaint

MERCREDI 1ER NOVEMBRE : TOUSSAINT

AUREVILLE

09H00 > Messe

16H45 > Bénédiction cimetière

LACROIX-FALGARDE

10H30 > Messe

14H30 > Bénédiction cimetière

JEUDI 02 NOVEMBRE : FIDÈLES DÉFUNTS

PECHBUSQUE

09H00 > Messe

15H45 > Bénédiction cimetière (ancien et nouveau)

GOYRANS

10H30 > Messe

14H30 > Bénédiction cimetière

TOUSSAINT 2023



PRIÈRE DU ROSAIRE :

Contacter
Bernard VAUTIER
au 06.03.89.51.17

ET TOUJOURS :

• CHAPELET :

Église de Lacroix-Falgarde
Tous les lundis à 17H30

• PRIÈRE DES MÈRES :

Église de Vigoulet-Auzil
Contact : Mme De Mallefette
au 06.16.86.31.32

• GROUPE DE PRIÈRE

CHARISMATIQUE :
Salle paroissiale L-Falgarde
Louange, intercession
Tous les jeudis
de 20H30 à 21H30

LES INFOS DU MOIS

MESSES EN SEMAINE :

Les mardis 03, 10, 17, 24 (08h30) et 31 Octobre :

Église de Lacroix-Falgarde / 09H00

Les mercredis 04, 11, 18 et 25 Octobre :

Église de Vieille-Toulouse / 09H00

Les jeudis 05, 12, 19 et 26 Octobre :

Église de Lacroix-Falgarde / 09H00

Les vendredis 06, 13, 20, 27 Octobre et 03 Novembre :

Église de Vigoulet-Auzil / 09H00

Les samedis 07, 21, 28 Octobre et 04 Novembre :

Église de Lacroix-Falgarde / 09H00

• PAS DE MESSE À 09H00 LE SAMEDI 14 OCTOBRE

• MESSE À 08H30 LE MARDI 24 OCTOBRE

• POUR LES MESSES DES 31 OCTOBRE, 1ER ET 2 NOVEMBRE, VOIR
LES HORAIRES DE TOUSSAINT



SACREMENT DE RÉCONCILIATION - ADORATION :

Mardis et jeudis de 18H00 à 19H00

Église de Lacroix-Falgarde

Ou confession sur rendez-vous par téléphone au :

06 35 36 17 95

• PAS DE CONFESSION / ADORATION LE MARDI 31 OCTOBRE



CATÉCHISME :

PREMIER GROUPE : les samedis de 10h15 à 11h15

Salle Paroissiale de Lacroix-Falgarde

DEUXIÈME GROUPE : les samedis de 10h30 à 11h30

Salle Paroissiale de Vieille-Toulouse

AUMÔNERIE :

Horaire à définir : salle paroissiale de Lacroix-Falgarde

BAPTÊMES :

Margaux MONTEILS : 07 Octobre / 10H30 / Vieille-Toulouse

MARIAGES :

Loïc DEFERME et Claudia MERLANE-HERVE :

14 Octobre / 15H00 / Vieille-Toulouse

OBSÈQUES :

Bernard LAFONT : 07 Septembre / Vieille-Toulouse



CONFIRMATION DES JEUNES

SAMEDI 21 OCTOBRE - 18H00

ÉGLISE DE LACROIX-FALGARDE



MESSE DE LA SAINT-LUC ET MESSE DES SOIGNANTS

présidée par Mgr J-Pierre Batut

MERCREDI 18 OCTOBRE - 19H00

ÉGLISE ST JÉRÔME - TOULOUSE

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 OCTOBRE
QUÊTE AU PROFIT DE LA JOURNÉE MISSIONNAIRE MONDIALE

PASSAGE À L'HEURE D'HIVER
DANS LA NUIT DU SAMEDI 28 AU DIMANCHE 29 OCTOBRE